

dans cette dignité, était décédé le 29 mars 1787.<sup>1)</sup> Les difficultés de Feller augmentaient considérablement ; le nouveau censeur voulait faire du zèle puisque de Traux n'avait exercé cette fonction que peu de temps et que Gerden lui aussi avait été taxé de faiblesse par le gouvernement. Feller avait l'intention d'écrire ce jour même à Brück qu'il était forcé de transplanter son Journal où bon lui semblerait. S'il pouvait faire comprendre à l'empereur et à ses conseillers que l'intérêt de la chose publique exigeait qu'on n'allât pas servilement au-devant des entraves que le gouvernement voulait mettre à la liberté et que le silence était la meilleure arme contre le despotisme, il ne voudrait pas troubler sa vieille et caduque existence par un changement radical des choses qui, tout en dérangeant sa tranquillité, allait l'illustrer comme une victime aux yeux des chrétiens et des patriotes.

Le 8 décembre, il écrivit que la publication du numéro du 15 prochain était incertaine, puisqu'il ne pouvait ni continuer son travail en son domicile, ni changer de demeure en plein hiver. Il était très fâché de voir les Etats et le Conseil de Brabant abandonner la cause de la religion. Un certain personnage faisait circuler contre lui des calomnies sous le sceau royal, avec défense pour lui de se défendre. Le Journal du 15 avait été arrêté par le nouveau censeur. Feller allait tâcher d'en avertir les souscripteurs, ce qui n'était pas chose facile. Aux évêques belgiques d'élever la voix pour rassembler les restes d'Israël.

Une lettre du 25 décembre nous apprend que l'« enfant perdu » ne pouvait subsister plus longtemps en terre impériale, mais que lui-même n'avait pas l'intention d'abandonner son poste sans l'ordre de la Providence. Le 27, il se plaignit de ce que le Journal était écrasé justement à un moment où venait d'être envoyé à Bruxelles un homme que tout le monde considérait comme un espion du gouvernement.<sup>2)</sup> Dans une lettre du 6 janvier 1788, Feller écrivit ces phrases caractéristiques : « Vous voyez que le pauvre enfant va cahin-caha ; mais comme il va, et j'ai résolu de le laisser aller plutôt que de le transférer là où à la vérité il irait sans béquilles, mais où il ne rencontrerait pas tant de monde, ce qui fait toujours plaisir à un messenger boiteux. Si d'ailleurs il est vrai que les hommes pauvres, ignares et simples sont quelques fois prophètes, je crois prévoir dans peu des choses étonnantes et un peu retrogrades. » Justement à cette époque, il se sentait « sub cultro », le journaliste parisien LINGUET l'avait attaqué avec grande violence.<sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> Il est curieux de remarquer que le gouvernement chargea encore le 29 décembre 1789 Du Rieux de blâmer de Traux en plein Conseil pour la négligence ou la connivence avec laquelle il avait toléré si longtemps les attaques de Feller contre le gouvernement. Voir Puttemans, p. 296, note 3. Cette indulgence s'explique peut-être par le fait qu'il avait lui-même un frère ancien jésuite. Feller avait consacré à Gerden un nécrologue très élogieux dans le Journal du 15 avril 1787.

<sup>2)</sup> Il s'agit très probablement du comte de Trauttmansdorff qui fut nommé le 11 octobre successeur de Belgiojoso dans les Pays-Bas. D'après ses patentes, il ne devait recevoir aucun ordre de la part des gouverneurs généraux.

<sup>3)</sup> Publiciste français, rédacteur du Journal politique et littéraire dans lequel il est tantôt partisan, tantôt adversaire des réformes de Joseph II. Il eut de nombreuses polémiques avec Feller qui le rendait responsable de la suppression de son Journal. Voir Puttemans, pp. 298 ss.